



Info-Parents - Numéro 3 - Octobre 2026

Dates importantes à retenir



- **9 octobre:** 1re communication disponible sur Mozaïk Parents
- **8 et 9 octobre :** Photographie scolaire
- **12 octobre :** Action de grâce - Congé pour tous
- **30 octobre :** Fête d'Halloween

Première communication de votre enfant

Chers parents,

Nous souhaitons vous informer que la **première communication de votre enfant** sera disponible dans **Clic école le 9 octobre, au cours de la journée.**  

Cette première communication vous permettra de prendre connaissance du **cheminement scolaire de votre enfant depuis le début de l'année**. Elle constitue une belle occasion de suivre ses apprentissages, ses progrès ainsi que son adaptation à la nouvelle année scolaire.



Nous vous invitons à prendre un moment pour consulter la communication de votre enfant lorsqu'elle sera disponible. N'hésitez pas à échanger avec lui ou elle afin de souligner ses réussites et de discuter des défis à relever au cours des prochaines semaines. 

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et votre soutien dans le parcours scolaire de votre enfant. Ensemble, **chaque petit pas compte!**

Bonne consultation! 

PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

Souriez!  

C'est le moment de créer de **beaux souvenirs!**

 **8 et 9 octobre**

Tous nos élèves auront l'occasion de se faire photographier durant ces deux journées. 

 **On sort nos plus beaux sourires!** 



Action de grâce – Congé pour tous!

À l'occasion de **l'Action de grâce**, nous vous rappelons que l'école sera **fermée le lundi 12 octobre**. Il s'agit d'une journée de congé pour **tous les élèves et les membres du personnel**.

Cette journée sera l'occasion de profiter d'un peu de repos, de passer du temps en famille et de savourer les beaux moments que nous offre la saison automnale.

Bon congé à tous et profitez pleinement de cette belle journée! 😊

RAPPEL – PAIEMENT DES FACTURES SCOLAIRES

Nous vous rappelons qu'il est important d'acquitter votre **facture scolaire dans les meilleurs délais** à l'aide de votre institution bancaire.

✦ **Important** : Lors du paiement, veuillez porter une attention particulière au **numéro de référence** afin de vous assurer d'utiliser le bon numéro, notamment pour les **manuels pédagogiques**.

✦ **Services de garde** : Pour les enfants inscrits au service de garde, une **facture distincte** est émise. Il est important de noter qu'il est **impossible de transférer un montant d'un compte à l'autre**.

 Nous vous remercions de votre collaboration et de votre attention afin de faciliter le traitement des paiements.

Merci beaucoup! ❤️



🔒 Sécurité routière aux abords de l'école

Nous vous invitons à faire preuve de vigilance en respectant les limites de vitesse, la signalisation, les brigadiers scolaires ainsi que les zones réservées aux autobus. Merci également d'éviter les stationnements en double et de faire preuve de prudence lors des déplacements de vos enfants.

Ensemble, adoptons de bonnes habitudes pour assurer la sécurité de tous nos élèves!



Rentrée scolaire

AIDE-MÉMOIRE POUR LES PARENTS

En cette période de rentrée scolaire, la Ville de Québec en profite pour vous rappeler quelques éléments importants concernant la sécurité routière aux abords des écoles. Parce que la sécurité de vos enfants est une priorité!

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

De nombreux élèves marchent pour aller à l'école et peuvent être exposés aux dangers de la route. En tant qu'automobiliste, adoptez-vous les pratiques d'un bon conducteur?

- Savoir identifier et reconnaître la signalisation en zone scolaire.
- Respecter la limite de vitesse prescrite dans la zone scolaire.
- Respecter les directives et les signaux des brigadiers scolaires, même si la signalisation en place indique le contraire.
- Céder le passage aux écoliers en immobilisant son véhicule aux endroits non contrôlés par des feux de circulation ou des arrêts obligatoires.
- Arrêter complètement son véhicule à plus de 5 mètres de l'autobus lorsque ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt sont activés.
- Ne pas se stationner en double, car cela bloque le passage aux autres véhicules et rend dangereuse la traversée des élèves.
- En reconduisant son enfant à l'école, l'inciter à traverser la rue uniquement aux intersections.
- Respecter les périodes de stationnement de courte durée aux abords des écoles qui permettent de délimiter les espaces réservés aux autobus et aux parents.
- Ne pas effectuer de demi-tour dans la rue ou à une intersection.

Consultez la [section zone scolaire](#) pour en apprendre davantage.

WÔ LES MOTEURS. ON LÈVE LE PIED EN ZONE SCOLAIRE.

Priorité sécurité
ville.quebec.qc.ca/prioritesecurite

VILLE DE
QUÉBEC

Promotion-prévention en milieu scolaire – Des ressources pour nos familles

Dans cette nouvelle édition, vous trouverez plusieurs **informations, ressources et outils** portant sur le bien-être et la réussite de nos jeunes.  

Au menu notamment :

-  Des conseils pour mieux accompagner votre enfant face à l'anxiété;
-  Des ressources pour faciliter l'entrée à l'école et les transitions scolaires;
-  Un nouvel outil sur la boîte à lunch destiné aux jeunes du secondaire.

Nous vous invitons à consulter cette infolettre afin de découvrir des ressources qui peuvent vous être utiles au quotidien.

Bonne lecture!  



Activité interculturelle familiale – 8 novembre 2026

Nous sommes heureux de vous partager une invitation à une **activité interculturelle familiale** qui aura lieu le **dimanche 8 novembre 2026**, à l'école l'Odyssée et à la bibliothèque Félix-Leclerc. 

Organisée par le **Club Rotary Québec Val-Bélair**, le **Carrefour Jeunesse Emploi Chauveau** et la **Maison de la Famille St-Ambroise**, en collaboration avec la Ville de Québec, cette journée a pour objectif de **favoriser les échanges, les découvertes et le rapprochement entre les différentes communautés** de notre secteur. 🤝🌍

🌟 Une belle occasion pour les familles de se rassembler, de découvrir différentes cultures et de partager un moment convivial!

📅 **Date** : Dimanche 8 novembre 2026

📍 **Lieux** : École l'Odyssée et bibliothèque Félix-Leclerc

👉 **Les détails de la programmation seront disponibles dans le dépliant à venir.**

Nous vous invitons à surveiller nos prochaines communications pour tous les détails! ❤️

💰🏠 **La Caisse scolaire est de retour!** 🏠💰

Chers parents,

L'année scolaire est maintenant bien amorcée, ce qui signifie que **la Caisse scolaire est de retour dans notre école!** 🎉

Votre enfant a reçu un **ensemble de départ** comprenant un feuillet explicatif avec un code QR permettant de s'inscrire en ligne, ainsi qu'une enveloppe pour effectuer son premier dépôt à l'école.

👦👧 **La Caisse scolaire est offerte à tous les élèves du primaire âgés de 5 à 13 ans.**

Votre enfant peut effectuer des dépôts :

🏫 **À l'école**, en rapportant son enveloppe lors des journées de cueillette;

💻 **Dans son compte**, grâce aux virements entre personnes Desjardins provenant d'un parent ou d'un proche;

🏦 **Au comptoir**, en se présentant avec vous à l'institution financière.

📅 Pour connaître les **dates de cueillette des dépôts**, consultez l'onglet « **Ma Caisse scolaire** » dans la section Parent du site de la Caisse scolaire.

🔔 **Recevez des rappels!**

Il est également possible de vous inscrire aux rappels des activités de dépôt :

1 Rendez-vous au caissescolaire.com/parents/ma-caisse-scolaire

2 Sélectionnez l'école de votre enfant dans la section « [Voir les écoles](#) ».

3 Au bas de la page de votre école, abonnez-vous aux rappels des activités de dépôt.

Une application pour vous simplifier la vie!

Saviez-vous que vous pouvez accéder au compte de votre enfant où et quand vous le souhaitez grâce à l'**application mobile de la Caisse scolaire**? Vous pourrez suivre son épargne et découvrir différents outils et activités éducatives, le tout en quelques clics. C'est simple et sécuritaire! 

 Une belle façon d'initier les enfants à l'épargne et de développer de bonnes habitudes financières dès leur jeune âge!

Bonne rentrée et bonne épargne!  

Rappel des activités de dépôt

Abonnez-vous aux rappels des activités de dépôt à l'école de votre enfant pour ne pas les oublier!



☐ Je désire recevoir par courriel le rappel des activités de dépôt de mon enfant à la Caisse scolaire.

Programme d'ateliers de basketball novice

Votre enfant est en **2e, 3e ou 4e année** et aimerait découvrir le basketball? Voici une belle occasion de bouger, de s'amuser et de développer ses habiletés! 

La **Ligue de mini-basket des Tornades** propose un programme d'ateliers de basketball novice spécialement conçu pour les jeunes. Les activités se dérouleront **le samedi matin**, à l'école primaire **Alexander-Wolff**, pour une durée d'une heure.

 **Pour qui?** Jeunes de 2e à 4e année

 **Quand?** Le samedi matin

 **Où?** École primaire Alexander-Wolff

 **Durée :** 1 heure

 **Coût :** 140 \$, incluant un chandail du programme  

 Pour inscrire votre enfant, remplissez le formulaire en ligne :

 <https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/programme-dateliers-novices-session-automne-2026>

Une belle façon de découvrir le basketball dans une ambiance dynamique et amusante!



PROGRAMME D'ATELIERS DE BASKETBALL NOVICE

PAR L'ÉQUIPE DE LA LIGUE DE MINI-BASKET DES TORNADES

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME D'ATELIERS DE BASKETBALL NOVICE?

Le programme d'ateliers de basketball novice s'adresse aux jeunes de **2^e à 4^e années** et se déroule le **samedi matin** à l'école primaire **Alexander-Wolff** pour une durée de **1 heure**.

 ÂGE 2 ^e à 4 ^e années	 DURÉE 1 heure	 LIEU École primaire Alexander-Wolff	 COÛT 140 \$ incluant un chandail du programme	
--	-----------------------------	---	---	--

Pour inscrire votre enfant, veuillez remplir le formulaire en ligne : <https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/programme-doteliers-novices-session-automne-2026>

Halloween à l'école !

Le **vendredi 30 octobre**, les élèves sont invités à venir à l'école **déguisés** afin de souligner l'Halloween dans une ambiance festive et amusante !

De belles activités seront proposées **en classe et au service de garde** tout au long de la journée. Ce sera une belle occasion de laisser place à la créativité, de s'amuser et de profiter pleinement de cette journée spéciale !

Quelques consignes importantes :

- Les élèves peuvent porter leur **déguisement toute la journée**.
- Les costumes doivent permettre aux élèves de **travailler, jouer et circuler facilement**.
- Merci d'**éviter les armes factices** ainsi que les accessoires pouvant être dangereux.
- Le maquillage est permis, mais il doit demeurer **simple et respectueux**.
- Les masques qui **couvrent complètement le visage** ne sont pas autorisés en classe.

📢 D'autres détails concernant les activités et le déroulement de cette journée seront communiqués au cours du mois d'octobre.

Nous avons très hâte de découvrir les **magnifiques costumes** de nos élèves et de célébrer l'Halloween tous ensemble ! 🎃❤️

Joyeuse Halloween à toutes et à tous ! 🧛🕸🔍



Horaire de classe



École Jules-Émond

Préscolaire :

- AM : 8 h 10 à 11 h 30
- PM : 12 h 55 à 14 h 17

Primaire :

- AM : 8 h 10 à 11 h 30
- PM : 12 h 55 à 15 h 15

École Amédée-Boutin

- AM : 8 h 08 à 11 h 28
- PM : 12 h 53 à 15 h 13

Rappel important – Surveillance dans la cour et retards

Par mesure de sécurité, nous vous rappelons qu'**aucun enfant ne doit se retrouver dans la cour avant le début de la surveillance.**

La surveillance débute aux heures suivantes :

- **École Amédée-Boutin** : 7 h 58 le matin et 12 h 43 le midi;
- **École Jules-Émond** : 8 h le matin et 12 h 45 le midi.

Nous vous demandons également de vous assurer que votre enfant **arrive à l'heure à l'école.**

*Il est important de respecter l'heure d'arrivée afin que votre enfant puisse rejoindre son groupe et participer pleinement aux activités prévues. En effet, les élèves sont souvent en **spécialité, en activité-école ou déjà engagés dans une activité en classe** au début de la journée. Une arrivée tardive peut donc entraîner des déplacements et des interruptions qui peuvent perturber le déroulement des activités.*

En cas de retard, votre enfant devra se présenter **au secrétariat dès son arrivée**, afin que la secrétaire puisse prendre note de son arrivée. Cela nous permettra également d'éviter des appels inutiles aux parents pour signaler une absence.

Nous vous remercions de votre collaboration afin d'assurer la sécurité de tous nos élèves.

Secrétariat



Si vous devez communiquer avec le secrétariat **par courriel ou par téléphone**, nous vous demandons de toujours préciser les informations suivantes :

- ***Le prénom et le nom de votre enfant***
- ***Le nom de son enseignante***

Ces informations nous facilitent grandement la transmission des messages et permettent d'assurer un **suivi plus rapide et efficace** de vos demandes et de vos questions. 😊

Horaire du secrétariat

École Jules-Émond

- 7 h 45 à 11 h 45
- 12 h 45 à 15 h 45

École Amédée-Boutin

- 7 h 45 à 11 h 30
- 12 h 45 à 15 h 25

🙏 Merci de votre collaboration! Elle nous permet de vous offrir un service plus efficace et de répondre rapidement à vos demandes. ❤️

Clic école : l'application mobile est maintenant disponible

L'application mobile **Clic école** est maintenant disponible! 🎉 Elle offre un environnement **sécuritaire et intuitif** permettant de suivre le cheminement scolaire de votre enfant tout au long de l'année, directement à partir de votre téléphone mobile. 📱

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à télécharger l'application mobile **Clic école** sur [l'App Store](#) ou [Google Play](#), selon le type de téléphone que vous utilisez.

Pour vous accompagner

Pour plus de renseignements et pour vous familiariser avec l'application, consultez les outils suivants :

-  [Guide pour créer un compte](#)

-  [Guide pratique de la communication](#)
-  [Guide technique de soutien aux parents](#)
-  [Vidéo explicative](#)

Nous vous souhaitons une belle découverte de **Clic école!** 😊



La santé à l'école: mot de l'infirmière



MALADIES INFECTIEUSES

Toute maladie infectieuse doit être signalée au secrétariat de l'école, dans le but de procéder aux interventions appropriées.

ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Si votre enfant a besoin de recevoir un médicament à l'école prescrit ou non prescrit, vous devez :

- Remplir et signer le formulaire autorisation-distribution-médication (disponible au secrétariat).
- Remettre à l'éducatrice du service de garde ou la secrétaire de l'école, le contenant original de la médication avec le libellé de la pharmacie.

ENFANTS MALADES

Si votre enfant présente un malaise (fièvre, diarrhée, vomissements, blessure grave, etc.), vous serez avisés de venir le chercher dans les plus brefs délais.

Dans les cas de gastro-entérite, votre enfant devra être exclu jusqu'à la guérison de sa maladie, et pourra revenir à l'école s'il n'a pas eu de vomissements depuis 24 heures.

LES POUX

Aviser la secrétaire de l'école si vous constatez la présence de poux ou de lentes chez votre enfant. Pour en savoir davantage sur le sujet, voir la publication « Poux, poux, poux » sur le site suivant :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-276-01F.pdf>

VACCINATION

Élèves de maternelle :

Chaque automne, l'infirmière de l'école vérifie le statut vaccinal des élèves de la maternelle. Vous serez informés par écrit s'il y a des vaccins manquants et, afin de compléter sa vaccination, vous pourrez contacter la centrale des rendez-vous au numéro suivant :

Centrale de rendez-vous du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Lundi au vendredi, de 8:00 à 15:45 (à l'exception des jours fériés)

Numéro de téléphone : 418 628-6808

Vous avez perdu un carnet de vaccination :

Voici le lien pour obtenir des renseignements sur le statut vaccinal de votre enfant :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001088/>

ALLERGIES SÉVÈRES

Plusieurs de nos élèves ont des allergies très sévères nécessitant l'utilisation d'Epipen. Nous vous demandons votre collaboration afin de respecter la politique alimentaire interdisant la présence de noix et d'arachides à l'école et au service de garde.

SERVICES INFIRMIERS EN MILIEU SCOLAIRE PRIMAIRE

Chers parents,

C'est par une entente de service et partenariat convenue entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS) et le Centre de service scolaire (CSS) que l'infirmière du CLSC assure une collaboration et du support aux milieux scolaires ainsi qu'aux parents. Pour ce faire, voici quelques informations utiles :

Services offerts par les infirmières :

- ✓ Suivi des élèves ayant des problèmes de santé particuliers (important de nous signaler tout problème de santé et/ou besoin spécifique de votre enfant);
- ✓ Formation des intervenants sur les différentes problématiques de santé afin de les habiliter à intervenir en situation d'urgence;
- ✓ Programme de promotion de la santé : animation d'ateliers en classe;
- ✓ Surveillance et information sur les maladies contagieuses et parasitaires;
- ✓ Vaccination et mise à jour du statut vaccinal au préscolaire;
- ✓ Vaccination contre l'hépatite A et les VPH en 4^e année et en classe spéciale;
- ✓ Présence sporadique à l'école.

Messages importants :

Maladies contagieuses

Certaines maladies contagieuses (ex. : varicelle, streptocoque, gastro, etc.) peuvent avoir une incidence grave sur l'entourage (impact important chez les enfants ayant certains problèmes de santé). D'où l'importance de déclarer toute maladie ou absence de votre enfant en précisant la raison de celle-ci au secrétariat de l'école ou sur la plateforme utilisée par l'école, afin d'appliquer les mesures nécessaires au besoin.

Poux

Veuillez signaler la présence de poux au secrétariat de l'école le plus rapidement possible afin d'amorcer des interventions efficaces. Lorsque la situation perdure, elle est souvent liée à une non-déclaration et/ou à des interventions inadéquates. Pour en savoir davantage, consultez la publication suivante : [Poux, Poux, Poux : tout savoir sur les poux de tête](#).

Vaccination

Un rappel du vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanus et la poliomélie est prévu entre l'âge de 4 à 6 ans. Le CLSC et les PSL offrent des cliniques de vaccination gratuites sur rendez-vous seulement (Voir à la dernière page de ce document).

SERVICES INFIRMIERS EN MILIEU SCOLAIRE PRIMAIRE (suite)

Distribution de la médication à l'école : CECI EST UNE MESURE D'EXCEPTION

Dans la mesure du possible, les médicaments doivent être administrés à la maison. Lorsque cela est impossible et que votre enfant aura besoin de recevoir un médicament (prescrit ou non) à l'école, vous devez :

Compléter et signer l'Annexe 1 : Distribution et administration de médicaments, disponible au secrétariat;
Remettre à l'éducatrice du service de garde ou à la secrétaire de l'école le contenant original de la médication avec l'étiquette de la pharmacie.

ATTENTION : Aucun médicament ne peut être administré sans ces conditions.

Allergie avec auto-injecteur

N'oubliez pas de fournir un auto-injecteur qui n'est pas expiré à la rentrée scolaire. Si l'allergie se déclare en cours d'année :

- Aviser la secrétaire de l'école;
- L'infirmière de l'école communiquera avec vous afin de compléter le protocole d'allergie en milieu scolaire ;
- Pour des raisons de sécurité et de conservation, l'auto-injecteur ne doit pas être laissé dans le sac à dos ou la boîte à lunch de votre enfant.

Examen de la vue

Comme un problème visuel peut nuire aux apprentissages, il est recommandé de faire passer un examen de la vue à votre enfant avant son entrée à l'école. Vous pouvez prendre rendez-vous dans une clinique d'optométrie de votre quartier.

Cet examen est gratuit, puisqu'il est couvert par la RAMQ jusqu'à l'âge de 17 ans.

Merci beaucoup de votre collaboration.
Michelle Gagné
Infirmière clinicienne
Infirmière en milieu scolaire pour le CIUSSS-CN
Courriel:
michelle.gagne.ciussn@ssss.gouv.qc.ca

Cliniques de vaccination préscolaire

Chers parents ou tuteurs,

Votre enfant fera bientôt son entrée en milieu scolaire ou fréquente déjà à l'école. Nous souhaitons vous informer que la santé publique recommande qu'entre l'âge de 4 à 6 ans, les enfants reçoivent un **rappel du vaccin**, soit celui protégeant **contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite**. Lors de ce rendez-vous, l'infirmière vérifiera également le carnet de vaccination de votre enfant afin de s'assurer qu'il a reçu tous les vaccins recommandés selon le calendrier québécois.

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale offre des cliniques de vaccination en CLSC ou en point de service local (PSL), sur rendez-vous. Ces cliniques sont offertes à différents moments de l'année.

Vous pouvez prendre rendez-vous via Clio-Santé ou via le code QR suivant:

<https://clients3.clicsante.ca/5054take-app?unifiedService=184>



IMPORTANT

Le jour de la vaccination :

- ✓ Vous devez apporter **tous les carnets de vaccination de votre enfant** (québécois et étrangers), ainsi que sa carte d'assurance maladie.
- ✓ Si l'enfant **n'est pas accompagné du parent ou tuteur légal le jour de son rendez-vous**, vous devez remplir le formulaire de **Consentement à la vaccination par procuration** disponible en ligne et le remettre à l'adulte accompagnateur :

<https://www.ciuss-quebec.ca/sites/default/files/docs/NosServices/FamilleEnfantParent/GrossesseAccouchement/CN00372-Consentement-vaccin-procuration.pdf>

Nous vous remercions de votre collaboration.

Les infirmières
Santé scolaire primaire